



Observatoire **Nigérien** Indépendant des

Médias Pour l'**Ethique** et la **Déontologie**

Siege: Terminus -Niamey, Niger Tel: (+227) 96290720 /93352929

Site Web: www.onimed.org- Mail: contact@onimed.org



MEDIA FOUNDATION FOR WEST AFRICA

MONITORING DU LANGAGE INDECENT SUR LES RADIOS

RESULTATS DE LA PERIODE DU 1^{er} AU 31 DECEMBRE 2020



Avec l'appui financier de :



Table de matières

Introduction	3
1. Méthodologie.....	4
2. Résultats.....	5
2.1 Expressions indécentes enregistrées.....	5
2.2 Partis politiques, regroupement des partis politiques ayant utilisé des propos indécents.....	6
2.3 Spécificité des expressions indécentes	8
• Insinuations	
• Propos Provocateurs	
• Commentaires Inflammatoires	
• Allégations sans preuves	
2.4 Les radios sur lesquelles des propos indécents ont été tenus	11
2.5 Evaluations des modérateurs des émissions.....	12
Conclusion et recommandations.....	12

Introduction

A l'instar de plusieurs pays africains, au Niger, les élections constituent une période au cours de laquelle, les hommes politiques commettent des abus de langage allant parfois jusqu'à employer des mots et des termes indécents à l'endroit de leurs opposants.

A l'image des années électorales antérieures, la situation n'a pas connue de changement en matière d'utilisation d'un langage d'intolérance, voire même des propos incendiaires à l'occasion de la campagne électorale dans le cadre des élections couplées législatives et présidentielles du 27 Décembre 2020. La tendance enregistrée s'en va grandissante d'autant plus que le pays s'apprête pour le second tour des élections présidentielles.

En effet, les propos indécents contribuent généralement à la création d'un climat tendu lors des campagnes, et ravivent des sentiments hostiles susceptibles d'entacher la démocratie électorale ainsi que la cohésion et l'harmonie sociale.

Etant le moyen de communication par excellence, la radio occupe toujours une place de choix en période électorale pour les candidats en vue de transmettre leurs messages à l'endroit des différentes cibles. Cependant, nombres d'acteurs politiques passent par ce médium pour exprimer des propos incendiaires et indécents. C'est conscient du rôle que joue la radio en période électorale et au vu de l'utilisation qu'en fait certain acteurs politiques que l'Observatoire Nigérien Indépendant des Médias pour l'Ethique et la Déontologie (ONIMED), en partenariat avec la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA), a décidé de faire un monitoring des propos indécents qui seront tenus par les acteurs politiques tout le long du processus électoral de l'année 2020-2021 au Niger.

A travers cette action, l'ONIMED et son partenaire la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) souhaitent combattre les écarts de langage pendant les campagnes électorales et contribuer à la tenue des scrutins pacifiques au Niger. L'approche du projet consiste également à nommer et honnir « Name and Shame » les acteurs politiques qui expriment des propos incendiaires, sexistes, et utilisent des insultes envers leurs adversaires afin que les campagnes électorales soient basées sur des enjeux majeurs dénués d'insultes.

L'activité majeure sur laquelle repose le projet consiste à monitorer au quotidien 13 radios installées dans la région de Niamey. Ce travail de monitoring va, non seulement permettre à l'ONIMED, de disposer des statistiques sur l'utilisation des expressions indécentes par des hommes politiques, mais aussi de prendre connaissance des plages qu'offrent les radios aux acteurs politiques en cette période d'intenses activités politiques. Il s'agit surtout d'observer comment les animateurs et présentateurs de différentes émissions arrivent à assurer leur travail au quotidien pendant cette période cruciale et extrêmement sensible et de promouvoir un journalisme de qualité œuvrant à des campagnes électorales pacifiques basées sur les enjeux majeurs.

Le projet promotion d'un langage décent en période électorale rentre dans le cadre de la promotion des élections apaisées au Niger initiée par ONIMED en partenariat avec MFWA et

est mise en œuvre avec l'appui financier de l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA).

1. Méthodologie

Le projet a pour objet de suivre au quotidien l'utilisation des expressions indécentes par des hommes politiques et autres acteurs, usagers des programmes radiophoniques, tels que les bulletins d'information, les émissions qui traitent des sujets politiques et autres sujets d'actualités.

Le suivi des contenus des émissions radiophoniques va permettre également de voir comment les animateurs et leurs invités abordent les sujets du jour et aussi évaluer les présentateurs des émissions dans la gestion de la prise de parole de leurs invités en faisant preuve de tolérance ou pas dans le cas d'emploi des expressions indécentes sur les antennes des radios.

Ce rapport de monitoring concerne 13 radios installées dans la région de Niamey sur la période allant du 1er au 31 décembre 2020. Ces 13 radios sont suivies quotidiennement et ce, tout le long de la durée du projet.

Tableau 1 : Liste des stations de radios suivies

Région	Station radio
Niamey	Anfani FM
	Bonferey FM
	Canal 3 FM
	Dounia FM
	Laabari FM
	Niger 24 FM
	Sarraounia FM
	R et M
	Tambara FM
	Ténéré FM
	Alternative FM Horizon FM Lumière FM

Le monitoring est effectué grâce aux instruments mis à la disposition des agents, à savoir les enregistreurs et la grille de monitoring ainsi que la définition des catégories.

Treize (13) agents de monitoring ont été recrutés en raison d'un agent par station de radio. Ces agents ont été formés sur l'utilisation et le maniement des enregistreurs ainsi qu'au renseignement de la grille. Le monitoring est effectué à travers l'enregistrement des émissions sur l'appareil digital qui a été mis à la disposition de chacun des moniteurs.

Les agents de monitoring envoient des éléments de manière hebdomadaire au coordinateur, qui est le Secrétaire Général de l'ONIMED. Ensemble, avec les autres membres de l'ONIMED, les fiches sont exploitées afin de produire un rapport mensuel.

Ce rapport fait ressortir le bilan du travail effectué par l'équipe de monitoring tout le long du mois sur le contenu des émissions des treize (13) radios suivies. Il fait ressortir clairement le nombre de propos indécents utilisés, la catégorie de l'expression indécente employée ainsi que les noms des personnes ayant prononcées des expressions indécentes, leurs appartenances politiques et leur affiliation et aussi les noms des stations de radios sur lesquelles les propos ont été tenus.

A la fin, le rapport formule des recommandations à l'endroit des différentes parties prenantes.

2. Les résultats

Ce rapport couvre la période du 1^{er} au 31 décembre 2020. Sur les 486 émissions ayant fait l'objet de monitoring, figurent les bulletins et flash d'informations, les journaux parlés, les débats, les émissions interactives, ainsi que celles qui portent sur les actualités sur les treize radios.

Il ressort que 200 émissions ont été présentées par les femmes contre 286 modérées par des hommes. La majorité des intervenants, qu'il s'agisse des débats ou des interviews, sont des hommes.

Au total, 41 expressions indécentes ont été enregistrées à l'occasion des interventions des acteurs politiques, des grandes activités tels que les conférences de presse, les interventions lors de la campagne électorale et/ou en réaction à des sorties médiatiques des différents candidats ou groupement des partis politiques.

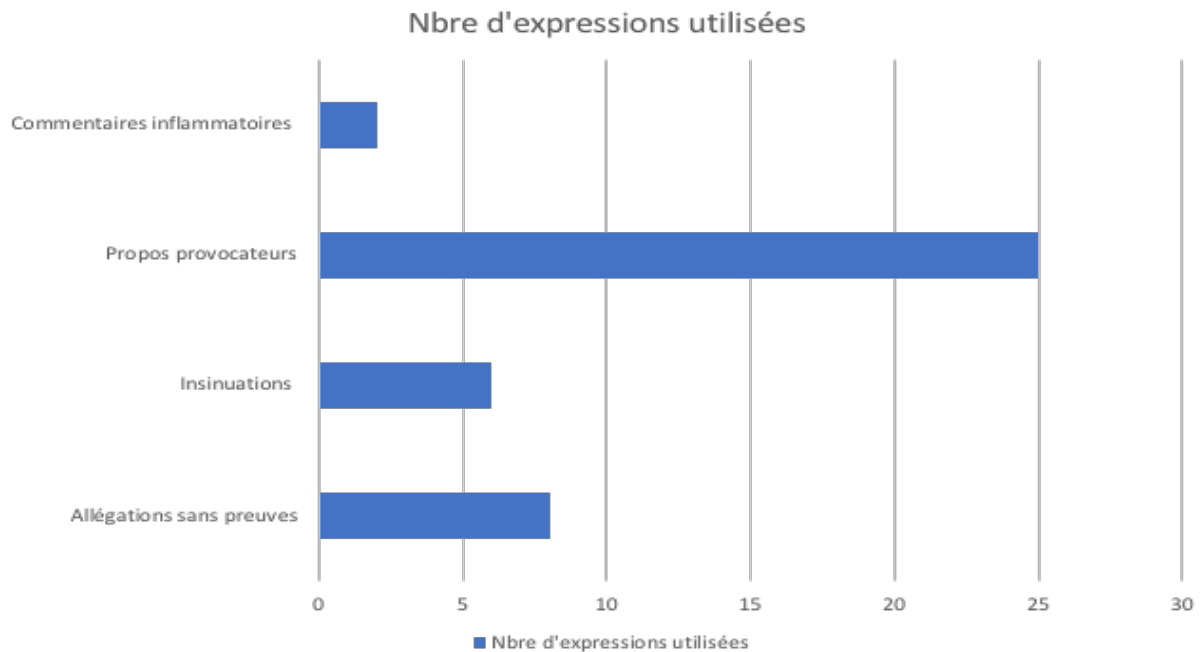
2.1 Expressions indécentes enregistrées

Sur les 41 expressions indécentes enregistrées, il est relevé des propos incitant à la violence, des allégations sans preuves ainsi que des propos provocateurs et commentaires inflammatoires.

Le tableau suivant fait ressortir les types d'expressions indécentes enregistrées sur les 13 radios.

Tableau I : Catégorie des expressions utilisées

Allégations sans preuves	8
Insinuations	6
Propos provocateurs	25
Commentaires inflammatoires	2



Ce graphique fait ressortir le nombre ainsi que le type de propos indécents tenus par les acteurs politiques dans le mois de décembre 2020.

2.2 Partis politiques, regroupement des partis politiques et particuliers ayant utilisé des propos indécents

Les 41 propos indécents ont été tenus par seize (16) acteurs politiques à savoir :

1. **M. Bazoum Mohamed**, président du PNDS-Tarraya, candidat à l'élection présidentielle 1^{er} et 2^{ème} tour, **quatre (4) propos** ;
2. **Hama Amadou**, chef de file de l'autorité morale du parti MODEN FA LUMANA **six (6) propos** ;
3. **M. Salou Djibo**, ancien chef de l'Etat et candidat du parti génération Dubara pour l'élection présidentielle 1^{er} tour du 27 décembre 2020 **trois (3) propos** ;
4. **Seyni Oumarou**, président du MNSD Nassara, candidat à l'élection présidentielle 1^{er} tour du 27 décembre 2020 **trois (3) propos** ;
5. **Assoumana Mahamadou**, militant du PNDS-Tarraya **un (1) propos** ;
6. **Ibrahim Bana**, secrétaire à la communication du parti MODEN FA LUMANA, **quatre (4) propos** ;
7. **Malam Sani Maman**, Secrétaire Général du MODEN FA LUMANA, **un (1) propos** ;
8. **Mahamane Ousmane**, président du RDR Tchandji, candidat à l'élection présidentielle 1^{er} et 2^{ème} tour, **trois (3) propos** ;
9. **Doudou Rahama**, militant du parti RDR Tchandji, **deux (2) propos** ;

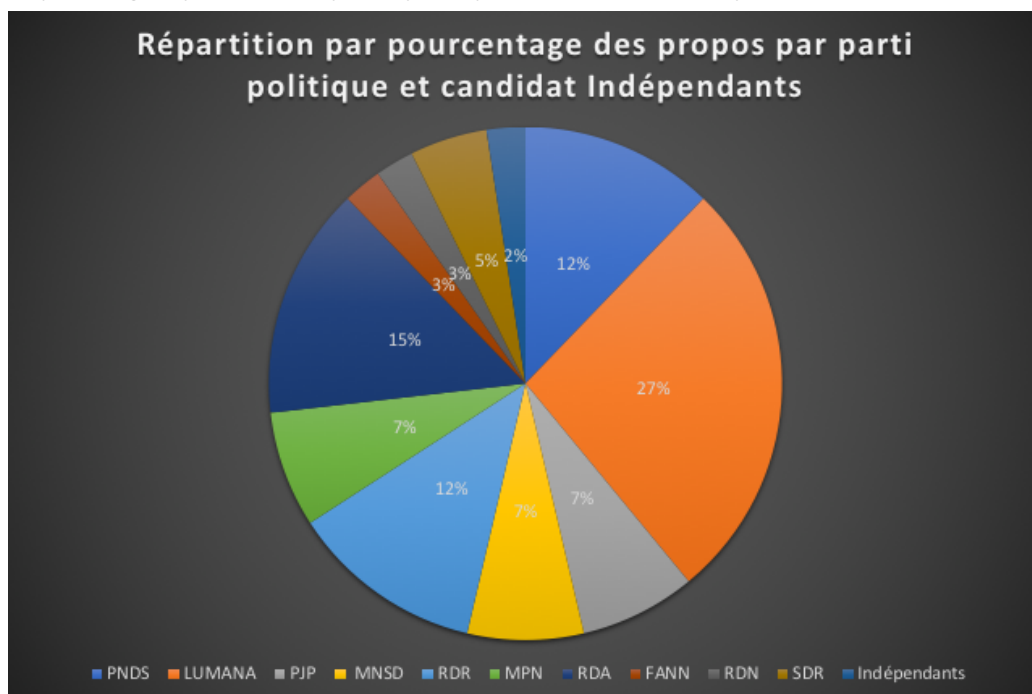
10. **Ibrahim Yacouba**, président du MPN KISHIN KASSA et candidat à l'élection présidentielle 1^{er} tour, **deux (2) propos** ;
11. **Alkassoum Saley**, président du PPN-RDA, **(6) propos** ;
12. **Kané Kadaouré Habibou**, président du SDR-SABOUA et candidat à l'élection présidentielle 1^{er} tour, **deux (2) propos** ;
13. **Zango Habiboulaye**, militant du MPN KISHIN KASSA, **deux (2) propos**.
14. **Ismaël Idé Oumarou**, Président du FANN KAMA KANKA, candidat à l'élection présidentielle 1^{er} tour, **un (1) propos** ;
15. **Ousseini Salatou**, président du parti RDN LABIZE et porte-parole de l'Alliance pour la République (APR) avec **un (1) propos** ;
16. **Amadou Issoufou Maiga**, candidat indépendant à l'élection présidentielle du 27 décembre 2020, **un (1) propos**.

Tableau II : Répartition des propos indécents par partis politiques

Dans le Tableau 2 ci-dessous figure les expressions indécentes des particuliers affiliés à des partis politiques.

Catégorie des propos indécents	Partis politiques et groupements des partis politiques ayant tenus des propos indécents											TOTAL
	PNDS	LUMANA	PJP	MNSD	RDR	MPN	RDA	FANN	RDN	SDR	Indépendants	
Insinuations	-	-	3	3	-	-	-	-	-	-	-	6
Propos provocateurs	5	9	-	-	5	-	6	-	-	-	-	25
Commentaires inflammatoires	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Allégations sans preuves	-	-	-	-	-	3	-	1	1	2	1	8
TOTAL	5	11	3	3	5	3	6	1	1	2	1	41

Illustration 2 : Fréquence en pourcentage d'Utilisation des propos indécent par les Partis politiques, regroupement des partis politiques et candidats indépendants



2.3 Spécificité des expressions indécentes

Ci-dessus les types d'expressions indécentes utilisées, les radios sur lesquelles elles ont été utilisées ainsi que les émissions, et jours où ces propos ont été tenus.

Insinuation

1. **Salou Djibo**, président du PJP Dubara, candidat à l'élection présidentielle 1^{er} tour du 27 décembre 2020, propos tenus dans l'émission du journal parlé de la mi-journée de la radio **Labari** le 16 décembre 2020 ;
2. **Salou Djibo**, président du PJP Dubara, candidat à l'élection présidentielle 1^{er} tour du 27 décembre 2020, propos tenus sur le groupe de presse **Dounia** dans le journal parlé de la mi-journée, le 16 décembre 2020 ;
3. **Salou Djibo**, président du PJP Dubara, candidat à l'élection présidentielle 1^{er} tour du 27 décembre 2020, propos tenus le 16 décembre 2020 dans le Journal parlé de la mi-journée sur les antennes du groupe de presse **Niger 24** ;
4. **Seyni Oumarou**, président du MNSD Nassara et candidat à l'élection présidentielle 1^{er} tour du 27 décembre 2020, propos tenus dans un communiqué de presse diffusé le 17 décembre 2020 sur les antennes du groupe de presse **Bonferey** dans le journal du soir ;
5. **Seyni Oumarou**, président du MNSD Nassara et candidat à l'élection présidentielle 1^{er} tour du 27 décembre 2020, communiqué de presse diffusé sur les ondes de la radio **Niger 24**, dans le journal du soir, le 17 décembre 2020 ;
6. **Seyni Oumarou**, président du MNSD Nassara et candidat à l'élection présidentielle 1^{er} tour du 27 décembre 2020, communiqué de presse diffusé sur les ondes du groupe de presse **Labari** dans le journal parlé de la mi-journée du 17 décembre 2020.

Propos provocateurs

7. **Bazoum Mohamed**, candidat du PNDS à l'élection présidentielle au 1^{er} et 2^{ème} tour, Propos tenus sur le groupe de presse **Dounia** dans l'édition du Journal parlé de 20H, le 13 décembre 2020 ;
8. **Bazoum Mohamed** Propos tenus sur les antennes de la **radio Anfani**, dans l'édition du journal parlé du 13 décembre 2020 ;
9. **Bazoum Mohamed** Propos tenus sur les antennes de la radio **Ténéré**, le 14 décembre 2020 dans le journal parlé de la mi-journée
10. **Bazoum Mohamed** propos tenus sur les ondes de la radio **Tambara** dans l'édition du journal parlé du soir du 13 décembre 2020 ;
11. **Assoumana Mahamadou**, militant du PNDS, propos tenus dans le débat en langue Haoussa, le 11 décembre 2020 sur les antennes de la radio **Labari**

12. **Hama Amadou**, autorité morale du MODEN FA LUMANA, propos tenus lors d'une conférence de presse diffusée sur les antennes de la radio **Labari**, le 11 décembre 2020 dans l'édition du journal parlé du soir ;
13. **Hama Amadou**, propos tenus lors d'une conférence de presse diffusée le 12 décembre 2020 sur les antennes de la radio **Labari** dans le Journal Parlé de la mi-journée ;
14. **Hama Amadou** propos relayés dans la revue de presse du 12 décembre 2020 sur les antennes de la radio **Labari** ;
15. **Hama Amadou**, propos tenus lors du point de presse animé le 11 décembre 2020 et diffusés sur les antennes du groupe de presse **Tambara** le 14 décembre 2020 dans l'émission du Journal parlé de la mi-journée ;
16. **Hama Amadou**, propos tenus lors d'une conférence de presse animé le 11 décembre et diffusés dans l'édition du journal parlé du soir du groupe de presse **Niger 24**, le 14 décembre 2020.
17. **Ibrahim Bana**, Secrétaire à la Communication du Bureau Politique National du MODEN FA LUMANA, propos tenus lors d'un débat Mahawara en haoussa sur les antennes du groupe de presse **Labari** diffusés le 7 décembre 2020 ;
18. Rediffusion des propos tenus de **Ibrahim Bana**, Secrétaire à la Communication du Bureau Politique National du MODEN FA LUMANA, lors d'un débat Mahawara en langue haoussa, le 10 décembre 2020 sur les antennes du groupe de presse **Labari** ;
19. **Ibrahim Bana**, Secrétaire à la Communication du Bureau Politique National du MODEN FA LUMANA, propos tenus dans le journal de la mi-journée du 15 décembre dans le JP de la radio **Labari** ;
20. **Ibrahim Bana**, Secrétaire à la Communication du Bureau Politique National du MODEN FA LUMANA, propos, diffusés sur les ondes de la radio **Labari** dans le journal parlé du soir de la radio le 15 décembre 2020.
21. **Mahamane Ousmane**, président du RDR Tchandji, candidat à l'élection présidentielle 1^{er} et 2^{ème} tour, propos tenus sur les antennes de la radio **Bonferey** dans le Journal du soir du 19 décembre 2020 ;
22. **Mahamane Ousmane**, président du RDR Tchandji, propos tenus sur les antennes du groupe de presse dans le journal du soir du groupe de presse **Bonferey** en date du 20 décembre 2020 ;
23. **Mahamane Ousmane**, président du RDR Tchandji, propos diffusés sur les antennes du groupe de presse **Bonferey** dans le journal du soir du 21 décembre 2020 ;
24. **Doudou Rahama**, militant du RDR Tchandji, et candidat à la députation, propos diffusés sur les antennes du groupe de presse **Bonferey** en date du 19 décembre 2020 ;
25. **Doudou Rahama**, militant du RDR tchandji et candidat à la députation, propos diffusés sur les ondes du groupe de presse **Bonferey** dans le journal du soir du 20 décembre 2020.
26. **Alkassoum Saley**, président du PPN-RDA, membre de l'Alliance Bazoum 2021, propos tenus sur les antennes de la radio **Dounia** le 18 décembre 2020 ;
27. **Alkassoum Saley**, président du PPN-RDA, membre de l'Alliance Bazoum 2021, propos diffusés sur les antennes de la radio **Bonferey** dans le journal du soir en date du 18 décembre 2020 ;

28. **Alkassoum Saley**, président du PPN-RDA, membre de l'Alliance Bazoum 2021, propos diffusés sur les antennes de groupe de presse **Ténééré** dans le journal parlé du soir en date du 18 décembre 2020 ;
29. **Alkassoum Saley**, président du PPN-RDA, membre de l'Alliance Bazoum 2021, propos diffusés sur les antennes du groupe de presse **Saraounia** dans le journal du soir du 18 décembre 2020 ;
30. **Alkassoum Saley**, président du PPN-RDA, membre de l'Alliance Bazoum 2021, propos diffusés sur les antennes du groupe de presse **CANAL 3** dans le journal parlé du soir le 18 décembre 2020 ;
31. **Alkassoum Saley**, président du PPN-RDA, membre de l'Alliance Bazoum 2021, propos diffusés sur les ondes de la radio **Alternative** dans le journal parlé de la mi-journée en date du 19 décembre 2020

Commentaires inflammatoires

32. **Hama Amadou**, autorité morale du MODEN FA LUMANA, propos tenus à l'occasion d'une conférence de presse animé le 16 décembre 2020, diffusés sur les antennes du groupe de presse **Niger 24** dans l'édition du journal parlé du soir ;
33. **Malam Sani Maman** Secrétaire Général du MODEN FA LUMANA propos tenus sur les antennes du groupe de presse **CANAL 3** dans le journal parlé de la mi-journée le 24 décembre 2020

Allégations sans preuves

34. **Amadou Issoufou Maiga**, candidat indépendant à l'élection présidentielle du 27 décembre 2020, propos tenus sur les antennes de la radio **Bonferey** dans l'émission de la mi-journée du 10 décembre 2020 ;
35. **Ibrahim Yacouba**, président du MPN Kishin Kassa, candidat à l'élection présidentielle 1^{er} tour du 27 décembre 2020, propos tenus sur les ondes du groupe de presse **Niger 24** en date du 11 décembre 2020 dans l'édition du journal parlé de la mi-journée ;
36. **Ibrahim Yacouba**, président du MPN Kishin Kassa, candidat à l'élection présidentielle 1^{er} tour du 27 décembre 2020, propos tenus sur les ondes du groupe de presse **Niger 24** dans l'émission du Journal parlé de la mi-journée en date du 12 décembre 2020 ;
37. **Zango Habiboulaye**, militant du MPN KISHIN KASSA) propos tenus dans le journal parlé du soir sur les antennes de la radio **Alternative** le 19 décembre 2020 ;
38. **Ismaël idé Oumarou**, président du parti FANN Kama Kanka, candidat à l'élection présidentielle 1^{er} tour du 27 décembre, propos tenus sur les ondes de la radio **Labari** dans le journal parlé du soir en date du 20 décembre 2020 ;
39. **Kané Kadaouré Habibou**, président du SDR-Saboua, candidat à l'élection présidentielle 1^{er} tour du 27 décembre 2020, propos tenus sur les antennes du groupe de presse **Niger 24** dans le journal parlé du soir en date du 18 décembre 2020 ;
40. **Kané Kadaouré Habibou**, président du SDR-Saboua, candidat à l'élection présidentielle 1^{er} tour du 27 décembre 2020, propos rediffusés sur les antennes du

groupe de presse **Niger 24** dans le journal parlé de la mi-journée en date du 19 décembre 2020 ;

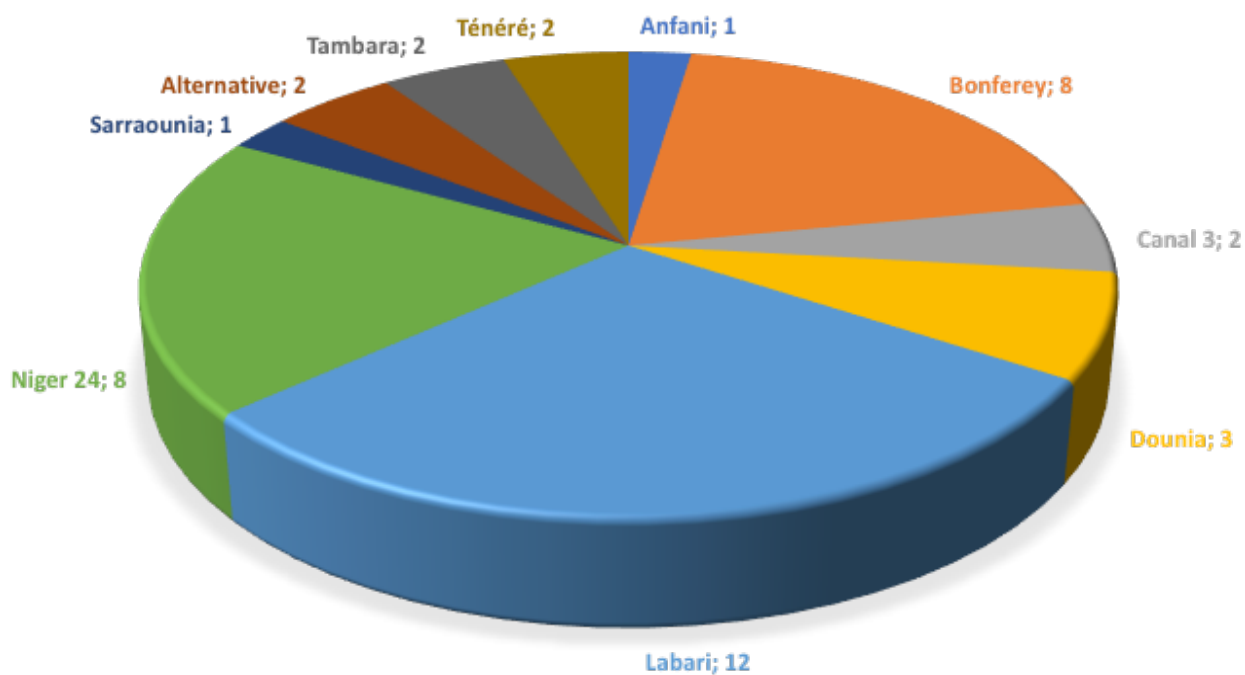
41. Ousseini Salatou, président du parti RDN LABIZE et porte-parole de l'Alliance pour la République (APR), propos tenus sur les antennes de la radio **Labari** dans le JP du soir en date du 21 décembre 2020.

2.4 Les radios sur lesquelles des propos indécents ont été tenus

Sur les treize (13) radios qui font l'objet de monitoring, des propos indécents ont été enregistrés sur dix (10) d'entre elles.

Nom de la Radio	Nombre Propos indécents
Anfani	1
Bonferey	8
Canal 3	2
Dounia	3
Labari	12
Niger 24	8
Sarraounia	1
Alternative	2
Tambara	2
Ténééré	2

Graphique 3



2.5 Evaluation des modérateurs des émissions

En dehors du monitoring des propos indécents, la manière de la modération ou de la conduite des émissions est aussi évaluée. L'attention est portée sur comment les animateurs d'émissions ou présentateurs de journal modèrent les émissions en cas de l'utilisation des propos indécents par leurs invités lors des émissions réalisées sur la période allant du 1^{er} au 31 décembre 2020.

Une petite amélioration a été observée dans l'ensemble par rapport à la conduite des débats et autres émissions.

Conclusion et Recommandations

A l'issue du monitoring du mois de décembre 2020, le suivi des treize (13) radios nous a permis de relever au total 41 manquements.

Ces 41 manquements sont l'œuvre de quinze (15) acteurs politiques, parmi lesquels huit (8) candidats à l'élection présidentielle 1^{er} tour du 27 décembre 2020.

Au regard de ces résultats, l'ONIMED fait les recommandations suivantes :

- Aux acteurs politiques, d'éviter des propos indécents dans leurs langages surtout en cette période électorale ;
- Aux modérateurs des émissions, de faire preuve de professionnalisme dans la conduite de leurs émissions.